



## AVIS D'APPEL D'OFFRES

### AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

#### **Numéro : 2025-03**

La municipalité de Pointe-aux-Outardes désire obtenir des soumissions pour la réalisation des travaux de réparation de la chaussée du chemin de la Baie-Saint-Ludger sur 2100 mètres. Les travaux incluent, sans toutefois s'y limiter, l'excavation, le décohesionnement, le rechargement granulaire et mise en forme, le traitement de surface double, le rechargement d'accotement, le nettoyage de fossé et la remise en état.

Le Soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat devra réaliser les travaux selon les plans et devis réalisés par la FQM.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des Soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du Conseil de la municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son Conseil.

Date d'ouverture des soumissions : **26 juin 2025 à 11 h 00**  
Lieu du dépôt des soumissions : **471, chemin Principal  
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0**

Sont admissibles à soumissionner au présent appel d'offres les Soumissionnaires ayant un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la Municipalité dans le cadre du présent appel d'offres, soit l'Accord Québec-Ontario (ACCQO), l'Accord Québec-Nouveau-Brunswick (AQNB) et l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

Les Soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SEAO. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SEAO. Une garantie de soumission de 10 % du prix soumis doit accompagner la soumission.

Donné à Pointe-aux-Outardes, le 27 mai 2025.

Dania Hovington  
Directrice générale et  
greffière-trésorière